



Mariage et changement de nom enfant

Par **cannibal_king**, le **27/09/2010** à **12:33**

Bonjour,

Ma compagne et moi allons nous marier. Celle-ci est déjà mère d'un enfant de 2 ans qui habite avec nous. L'enfant porte le nom de sa mère - qui en a la garde exclusive avec droit de visite du père d'1/2 journée par semaine - suivi du nom de son géniteur.

Ma future femme souhaite porter mon nom après le mariage. Nous aimerions savoir s'il est possible de changer également le nom de l'enfant en mon_nom - nom_du_géniteur. Si c'est possible, quelles sont les démarches à suivre?

Merci beaucoup par avance

Par **mimi493**, le **27/09/2010** à **13:50**

Votre femme ne pourra qu'user de votre nom

L'enfant ne peut pas changer de nom, même à titre d'usage pour prendre celui de son beau-père.

La seule solution pour qu'il y ait un nom commun pour les 3 membres de la famille serait que ce soit vous qui accoliez le nom de votre épouse au votre.